



Doc. 12273

31 mai 2010

Les dangers de l'énergie nucléaire sur l'environnement

Proposition de résolution

déposée par M. Joseph O'REILLY et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La fission est la division d'un noyau atomique en deux ou plusieurs nucléides pour dégager de l'énergie. La fusion est la combinaison de deux atomes d'hydrogène pour produire de l'hélium. L'une et l'autre réaction nucléaire ont leurs avantages et leurs inconvénients. Du point de vue environnemental, la fusion semble plus propre et plus sûre. Les déchets radioactifs produits par fission restent extrêmement radioactifs pendant des milliers d'années. Par contre, les déchets radioactifs produits par fusion peuvent se désintégrer et ce complètement au bout d'un siècle, laissant le même degré de radioactivité que la cendre de charbon.

Du point de vue sécuritaire, en cas de défaillance du modérateur dans les réacteurs à fission nucléaire, il se produit une fusion complète du cœur du réacteur qui libère une énorme quantité de substance radioactive dans l'environnement. Les réacteurs à fusion ne sont pas basés sur une réaction en chaîne de quelque type que ce soit et, par conséquent, la fusion du cœur du réacteur nucléaire n'est pas à craindre.

La gestion et l'élimination des déchets nucléaires constituent une question extrêmement importante aux plans environnemental, sanitaire et sécuritaire. Par exemple, des substances radioactives sont déversées dans la mer d'Irlande et l'Atlantique nord.

Le transport des matériaux radioactifs soulève également des craintes sur le plan environnemental et sécuritaire, notamment en raison du risque d'attentats terroristes et des conséquences qu'ils entraînent.

Les centrales nucléaires britanniques constituent, de par leur position, une cible manifeste pour d'éventuels attentats terroristes. Avec l'annonce de la construction de 10 nouvelles centrales, le risque de ce genre d'attentats augmentera considérablement.

L'Assemblée parlementaire invite par conséquent les Etats membres et les Etats observateurs à examiner attentivement les questions évoquées ci dessus, à encourager la recherche et le développement dans le domaine des effets environnementaux de l'énergie nucléaire.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
AÇIKGÖZ Ruhi, Turquie, GDE
BLAGA Iosif Veniamin, Roumanie, PPE/DC
BREMER Tor, Norvège, SOC
ETHERINGTON Bill, Royaume-Uni
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
HUSS Jean, Luxembourg, SOC
JOHN-CALAME Francine, Suisse, SOC
LIPIŃSKI Dariusz, Pologne, PPE/DC
LOTMAN Aleksei, Estonie, GUE
MARQUET Bernard, Monaco, ADLE
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
NESSA Pasquale, Italie, PPE/DC
O'HARA Edward, Royaume-Uni
OHLSSON Carina, Suède, SOC
PAPADIMITRIOU Elsa, Grèce, PPE/DC
POPESCU Ivan, Ukraine, SOC
PUCHE Gabino, Espagne, PPE/DC
PUIG i OLIVE Lluís Maria, de, Espagne, SOC
ROUQUET René, France
RUSSO Giacinto, Italie, ADLE
SARIKAS Fidias, Chypre, SOC
ÜNAL Mustafa, Turquie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste